



ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET PROTOCOLE RELATIF A CET ARRANGEMENT

AVIS DE REFUS
(conformément à la règle 17(2))

I. Office qui notifie le refus: AGENCE DE RUSSIE POUR LES BREVETS ET LES MARQUES 30-1, Berejkovskaya nab., 121858, Moscou, Fédération de Russie Télécopie: (095) 243-3337 / téléphone: (095) 240-6179	
II. N° de l'enregistrement international faisant l'objet du refus:	823 963
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus:	CHENGDUSHI WUHOQU GUQI PIXIECHANG
IV. Motifs du refus:	<p>La marque déposée "GUQI" est semblable aux marques internationales №429833 "GUCCI" (l'enregistrement de base: Italie, 13.01.1997, 39739C/77/30.03.1997, 302066), №457952 "GUCCI" (l'enregistrement de base: Italie, 02.07.1980, 40471C/80/16.12.1980, 324783), №457953 "GUCCI" (fig.) (l'enregistrement de base: Italie, 02.07.1980, 40472 C/80/16.12.1980, 324784), №532715 "GUCCIO GUCCI" (l'enregistrement de base: Italie, 07.11.1988, 42071 C/88/17.01.1989, 503096), №733195 "GUCCI" (fig.) (l'enregistrement de base: Italie, 10.04.2000, 809121), №776194 "GUCCI" (l'enregistrement de base: Italie, 30.01.2002, 858 327), №776296 (l'enregistrement de base: Italie, 30.01.2002, 858328) enregistrées au nom de "GUCCIO GUCCI S.P.A.", Via Tornabuoni, 73/R, I-50123 FIRENZE (Italie) avec les priorités à partir du 30.03.1977, du 16.12.1980 (02.07.1980-premier dépôt au sens de l'article 4 de la Convention de Paris, selon déclaration du déposant), du 16.12.1980 (02.07.1980-premier dépôt au sens de l'article 4 de la Convention de Paris, selon déclaration du déposant), du 17.01.1989 (07.11.1988-premier dépôt au sens de l'article 4 de la Convention de Paris, selon déclaration du déposant), du 10.04.2000 (30.11.1999-données relatives à la priorité selon la Convention de Paris), du 30.01.2002 (13.12.2001-données relatives à la priorité selon la Convention de Paris), du 30.01.2002 (13.12.2001-données relatives à la priorité selon la Convention de Paris) pour les produits similaires de la classe 25, à la marque nationale №167458 "GUK" (le dépôt national №977041129 du 25.03.1997; l'enregistrement national №167458 du 28.08.1998) enregistrée au nom de "Tanodo Investments, S.A", 79 Street, 1A Building, office 1091, San Francisco, Panama City (Panama) avec la priorité à partir du 25.03.1997 pour les produits similaires de la classe 25.</p>
V. Dispositions de la loi nationale applicables en la matière (voir extrait de la loi au verso sous le point X):	7.1
VI.	<p><input checked="" type="checkbox"/> Refus pour la totalité des produits et/ou services:</p> <p><input type="checkbox"/> Refus pour les produits et/ou services suivants:</p> <p><input type="checkbox"/> Refus pour les éléments non-protégeables de la marque:</p>
VII. Recours contre l'avis de refus	<p>Le titulaire peut présenter la réponse sur l'avis de refus contenant une demande motivée d'un recours contre la décision de refus provisoire (voir l'adresse visée à l'alinéa I) dans le délai de deux mois à partir de la date de réception de ce refus. Le délai peut être prolongé à la demande de titulaire à condition qu'elle soit reçue par Rospatent avant l'expiration de ce délai.</p> <p>Le délai expiré peut être restitué à la demande du titulaire si cette demande est reçue par Rospatent pendant deux mois à partir de la date de l'expiration du délai pour la réponse sur l'avis de refus ou de la</p>

prolongation(lorsque ceci s'applique).

Le titulaire doit indiquer dans sa réponse ou dans la demande de la prolongation du délai la date de réception de l'avis de refus.

Si pendant le délai de deux mois le titulaire ne présente pas la réponse et le délai pour la réponse n'est pas prolongé, le titulaire pourra faire une requête à la Chambre d'appel de Rospatent (voir l'adresse visé à l'alinéa I) prévue par l'article 13 de la loi nationale, pendant le délai de trois mois à partir de la date d'expiration du délai, ou quand ceci s'applique, à partir de la date d'expiration du délai de prolongation. Toute correspondance avec Rospatent doit être menée par l'agent en brevets registre à Rospatent.

VIII. Date à laquelle le refus a été prononcé: 25/04/2005

IX. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie le refus:



X. Disposition pertinentes de la loi nationale:

LOI SUR LES MARQUES DE PRODUITS ET DE SERVICES ET LES APPELLATIONS D'ORIGINE

(décret du Soviet suprême de la Fédération de Russie du 23 septembre 1992)

(Extrait)

Article 1. Marque de produits et de services.

La marque de produits et la marque de services (ci-après dénommées "marques") sont des signes permettant de distinguer les produits fabriqués et les services offerts par une personne physique ou morale des produits ou services (ci-après dénommés "produits") du même type fabriqués ou offerts par une autre personne physique ou morale.

Article 5. Types de marques.

1) Peuvent être enregistrés en tant que marques des dénominations verbales, des signes figuratifs ou tridimensionnels et d'autres signes ou leurs combinaisons.

2) Une marque peut être enregistrée en n'importe quelle couleur ou en n'importe quelle association de couleurs.

Article 6. Motifs objectifs de refus d'enregistrement.

1) Ne peuvent être enregistrées les marques qui consistent exclusivement en signes ou indications:

- qui ne présentent pas de caractère distinctif;
- qui constituent des armoiries, des drapeaux ou des emblèmes d'Etats, des dénominations officielles d'Etats, des emblèmes ou des dénominations abrégées ou complètes d'organisations internationales intergouvernementales, des signes ou poinçons officiels de contrôle, de garantie ou d'essai, ou encore des décorations ou d'autres signes honorifiques, ou qui sont semblables à ces signes ou indications au point d'induire en erreur. De tels signes ou indications peuvent être inclus en qualité d'éléments non protégés dans la marque sous réserve de l'accord de l'organe compétent ou de leur propriétaire;
- qui sont devenus une désignation usuelle des produits d'un type déterminé;
- qui constituent des symboles ou des termes courants;
- qui indiquent le type, la qualité, la quantité, les propriétés, la destination ou la valeur des produits ou encore le lieu et l'époque de leur production ou de leur écoulement.

Les signes ou indications visés aux deuxième, quatrième, cinquième et sixième alinéas du présent paragraphe peuvent être inclus en qualité d'éléments non protégés dans la marque à condition qu'ils n'y soient pas prédominants.

2) Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques ou de leurs éléments les signes ou indications:

- qui sont inexacts ou susceptibles d'induire le consommateur en erreur quant au produit ou à son producteur;
- qui sont contraires à l'intérêt général, aux principes humanitaires ou à la morale.

Article 7. Autres motifs de refus d'enregistrement.

1) Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques les signes ou indications identiques ou semblables, au point d'induire en erreur;

- à des marques enregistrées ou ayant fait l'objet d'une demande d'enregistrement antérieurement dans la Fédération de Russie au profit d'un tiers pour des produits du même type;
- à des marques de tiers protégées - sans qu'il y ait enregistrement - en vertu de traités internationaux auxquels la Fédération de Russie est partie;
- à des appellations d'origine protégées conformément à la loi de la Fédération de Russie, sauf s'ils sont inclus en tant qu'éléments non protégés dans une marque enregistrée au nom d'une personne autorisée à utiliser cette appellation;
- à des marques de certification enregistrées selon la procédure établie.

2) Ne sont pas enregistrés en qualité de marques les signes et indications qui constituent la reproduction:

- de noms commerciaux (ou de parties de tels noms) connus sur le territoire de la Fédération de Russie et appartenant à des tiers dont le droit sur ces noms est né à une date antérieure au dépôt de la demande de protection de la marque pour des produits du même type;
- de dessins ou modèles industriels sur lesquels les droits appartiennent dans la Fédération de Russie à des tiers;
- du nom d'oeuvres scientifiques, littéraires ou artistiques connues dans la Fédération de Russie, de personnages ou de citations de telles oeuvres, d'oeuvres artistiques ou de parties de telles oeuvres, sans le consentement du titulaire du droit d'auteur ou de ses ayants droit;
- de noms de famille, de prénoms, de pseudonymes et de noms qui en sont dérivés, de portraits et de fac-similés de personnes connues, sans le consentement de celles-ci, de leurs héritiers, de l'organe compétent, ou Soviet suprême de la Fédération de Russie si ces signes ou indications font partie du patrimoine historique et culturel de la Fédération de Russie.



-
- (151) 30.03.1977 429833
(180) 30.03.2007
(171) 10
(732) GUCCIO GUCCI SPA
73/R, Via Tornabuoni,
I-50123 FIRENZE (IT)
(811) IT
(740) JACOBACCI & PARTNERS SpA
Corso Regio Parco 27
I-10152 TORINO (IT)
(540) GUCCI
(511) 03 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.
14 Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers); joaillerie, pierres précieuses; horlogerie et autres instruments chronométriques.
18 Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets, harnais et sellerie.
25 Vêtements de dessus et de dessous tissés, à mailles et tricotés, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles.
(821) IT, 13.01.1977, 39 739 C/77
(822) IT, 30.03.1977, 302 066
(831) AT, BX, CH, DE, DZ, EG, ES, FR, HU, LI, MA, MC, PT, RO, RU, YU



(151) 16.12.1980

457952

(180) 16.12.2010

(171) 10

(732) GUCCIO GUCCI SPA

73/R, Via Tornabuoni,
I-50123 FIRENZE (IT)

(811) IT

(740) JACOBACCI & PARTNERS SpA

Corso Regio Parco 27
I-10152 TORINO (IT)

(540) GUCCI

- (511) 01 Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; résines artificielles et synthétiques, matières plastiques à l'état brut (sous forme de poudres, de liquides ou de pâtes); engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie.
- 02 Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs.
- 03 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux.
- 04 Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches.
- 05 Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.
- 06 Métaux communs bruts et mi-ouvrés et leurs alliages; ancrs, enclumes, cloches, matériaux à bâtir laminés et fondus; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées; chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules); câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie; tuyaux métalliques; coffres-forts et cassettes; billes d'acier; fers à cheval; clous et vis; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes; minerais.
- 07 Machines et machines-outils; moteurs (excepté pour véhicules terrestres); accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres); grands instruments pour l'agriculture; couveuses.
- 08 Outils et instruments à main; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches.
- 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par

- l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs.
- 10 Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents artificiels).
 - 11 Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.
 - 12 Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
 - 13 Armes à feu; munitions et projectiles; substances explosives; feux d'artifice.
 - 14 Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers), à savoir orfèvrerie, argenterie et bijouterie; joaillerie, pierres précieuses; horlogerie et autres instruments chronométriques.
 - 15 Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et appareils de T.S.F.).
 - 16 Papier, carton, articles en papier ou en carton (non compris dans d'autres classes); imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés.
 - 17 Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques (produits semi-finis); matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler; amiante, mica et leurs produits, tuyaux flexibles non métalliques.
 - 18 Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets, harnais et sellerie.
 - 19 Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles, ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées.
 - 20 Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, celluloïd et succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques.
 - 21 Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction), verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.
 - 22 Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; matières de rembourrage (crin, capoc, plumes, algues de mer, etc.); matières textiles fibreuses brutes.
 - 23 Fils.
 - 24 Tissus; couvertures de lit et de table; articles textiles non compris dans d'autres classes.
 - 25 Vêtements de dessus et de dessous tissés à mailles et tricotés, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles.
 - 26 Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, boutons à pression,

- crochets et oeillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles.
- 27 Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à recouvrir les planchers; tentures (excepté en tissu).
- 28 Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements); ornements et décorations pour arbres de Noël.
- 29 Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; oeufs, lait et autres produits laitiers; huiles et graisses comestibles; conserves, pickles.
- 30 Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace.
- 31 Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes vivantes et fleurs naturelles; substances alimentaires pour les animaux, malt.
- 32 Bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons.
- 33 Vins, spiritueux et liqueurs.
- 34 Tabac, brut ou manufacturé; articles pour fumeurs; allumettes.
- 35 Publicité et affaires.
- 36 Assurances et finances.
- 37 Constructions et réparations.
- 38 Communications.
- 39 Transport et entrepôt.
- 40 Traitement de matériaux.
- 41 Éducation et divertissement.
- 42 Hôtels, campings, restaurants, bars, salons de beauté et de coiffure.

(821) IT, 02.07.1980, 40 471 C/80

(822) IT, 16.12.1980, 324 783

(300) IT, 02.07.1980, 40 471 C/80

(831) AM, AT, BA, BX, BY, CH, CZ, DE, DZ, EG, ES, FR, HR, HU, KG, KP, KZ, LI, MA, MC, MD, MK, MZ, PT, RO, RU, SI, SK, TJ, UA, UZ, YU



(151) 16.12.1980

457953

(180) 16.12.2010

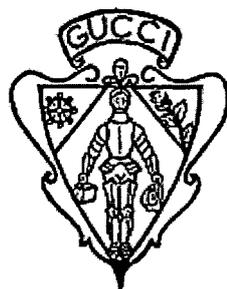
(171) 10

(732) GUCCIO GUCCI SPA
73/R, Via Tornabuoni,
I-50123 FIRENZE (IT)

(811) IT

(740) JACOBACCI & PARTNERS SpA
Corso Regio Parco 27
I-10152 TORINO (IT)

(540)



GUCCI

(531) 24.01; 27.05

- (511) 01 Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; résines artificielles et synthétiques, matières plastiques à l'état brut (sous forme de poudres, de liquides ou de pâtes); engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie.
- 02 Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs.
- 03 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux.
- 04 Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches.
- 05 Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.
- 06 Métaux communs bruts et mi-ouvrés et leurs alliages; ancres, enclumes, cloches, matériaux à bâtir laminés et fondus; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées; chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules); câbles et fils métalliques non électriques;

- serrurerie; tuyaux métalliques; coffres-forts et cassettes; billes d'acier; fers à cheval; clous et vis; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes; minerais.
- 07 Machines et machines-outils; moteurs (excepté pour véhicules terrestres); accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres); grands instruments pour l'agriculture; couveuses.
- 08 Outils et instruments à main; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches.
- 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs.
- 10 Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents artificiels).
- 11 Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.
- 12 Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
- 13 Armes à feu; munitions et projectiles; substances explosives; feux d'artifice.
- 14 Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers), à savoir orfèvrerie, argenterie et bijouterie; joaillerie, pierres précieuses; horlogerie et autres instruments chronométriques.
- 15 Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et appareils de T.S.F.).
- 16 Papier, carton, articles en papier ou en carton (non compris dans d'autres classes); imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés.
- 17 Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques (produits semi-finis); matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler; amiante, mica et leurs produits, tuyaux flexibles non métalliques.
- 18 Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets, harnais et sellerie.
- 19 Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles, ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées.
- 20 Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, celluloïd et succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques.
- 21 Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception

des pinceaux); matériaux pour la broserie; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction), verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

22 Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; matières de rembourrage (crin, capoc, plumes, algues de mer, etc.); matières textiles fibreuses brutes.

23 Fils.

24 Tissus; couvertures de lit et de table; articles textiles non compris dans d'autres classes.

25 Vêtements de dessus et de dessous tissés à mailles et tricotés, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles.

26 Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, boutons à pression, crochets et oeillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles.

27 Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à recouvrir les planchers; tentures (excepté en tissu).

28 Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements); ornements et décorations pour arbres de Noël.

29 Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; oeufs, lait et autres produits laitiers; huiles et graisses comestibles; conserves, pickles.

30 Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace.

31 Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes vivantes et fleurs naturelles; substances alimentaires pour les animaux, malt.

32 Bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

33 Vins, spiritueux et liqueurs.

34 Tabac, brut ou manufacturé; articles pour fumeurs; allumettes.

35 Publicité et affaires.

36 Assurances et finances.

37 Constructions et réparations.

38 Communications.

39 Transport et entrepôt.

41 Éducation et divertissement.

42 Hôtels, campings, restaurants, bars, salons de beauté et de coiffure.

(821) IT, 02.07.1980, 40 472 C/80

(822) IT, 16.12.1980, 324 784

(300) IT, 02.07.1980, 40 472 C/80

(831) AM, AT, BA, BX, BY, CH, DE, DZ, EG, ES, FR, HR, HU, KG, KP, KZ, LI, MA, MC, MD, MK, PT, RO, RU, SI, TJ, UA, YU



-
- (151) 17.01.1989 532715
(180) 17.01.2009
(171) 20
(732) GUCCIO GUCCI SPA
*73/R, Via Tornabuoni,
I-50123 FIRENZE (IT)*
(811) IT
(740) JACOBACCI & PARTNERS SpA
*Corso Regio Parco 27
I-10152 TORINO (IT)*
(540) GUCCIO GUCCI
(511) 01 Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie, ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture; résines artificielles à l'état brut, matières plastiques à l'état brut; engrais pour les terres; compositions extinctrices; préparations pour la trempe et la soudure des métaux; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; adhésifs (matières collantes) destinés à l'industrie.
02 Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles à l'état brut; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes.
03 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.
04 Huiles et graisses industrielles; lubrifiants; produits pour absorber, arroser et lier la poussière; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; bougies, mèches.
05 Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; substances diététiques à usage médical, aliments pour bébés; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; produits pour la destruction des animaux nuisibles; fongicides, herbicides.
06 Métaux communs et leurs alliages; matériaux de construction métalliques; constructions transportables métalliques; matériaux métalliques pour les voies ferrées; câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie et quincaillerie métallique; tuyaux métalliques; coffres-forts; produits métalliques non compris dans d'autres classes; minerais.
07 Machines et machines-outils; moteurs (à l'exception des moteurs pour véhicules terrestres); accouplements et courroies de transmission (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres); instruments agricoles; couveuses pour les oeufs.
08 Outils et instruments à main entraînés manuellement; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches; rasoirs.
09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques,

- disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information; extincteurs.
- 10 Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires, membres, yeux et dents artificiels; articles orthopédiques; matériel de suture.
- 11 Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.
- 12 Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.
- 13 Armes à feu; munitions et projectiles; explosifs; feux d'artifice.
- 14 Métaux précieux et leurs alliages et produits en ces matières ou en plaqué non compris dans d'autres classes; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses; horlogerie et instruments chronométriques.
- 15 Instruments de musique.
- 16 Papier, carton et produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; papeterie; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); matières plastiques pour l'emballage (non comprises dans d'autres classes); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés.
- 17 Caoutchouc, gutta-percha, gomme, amiante, mica et produits en ces matières non compris dans d'autres classes; produits en matières plastiques mi-ouvrées; matières à calfeutrer, à étouper et à isoler; tuyaux flexibles non métalliques.
- 18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.
- 20 Meubles, glaces (miroirs), cadres; produits, non compris dans d'autres classes, en bois, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques.
- 21 Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine (ni en métaux précieux, ni en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut et mi-ouvré (à l'exception du verre de construction); verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.
- 22 Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs (non compris dans d'autres classes); matières de rembourrage (à l'exception du caoutchouc ou des matières plastiques); matières textiles fibreuses brutes.
- 25 Vêtements, chaussures, chapellerie.
- 26 Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, crochets et oeillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles.
- 27 Tapis, paillassons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols; tentures murales non en matières textiles.
- 28 Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport non compris dans d'autres classes; décorations pour arbres de Noël.
- 29 Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles; sauces à salade; conserves.

30 Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; vinaigre, sauces (à l'exception des sauces à salade); épices; glace à rafraîchir.

31 Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes et fleurs naturelles; aliments pour les animaux, malt.

32 Bières; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; boissons de fruits et jus de fruits; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

33 Boissons alcooliques (à l'exception des bières).

34 Tabac; articles pour fumeurs; allumettes.

35 Publicité et affaires.

36 Assurances et finances.

37 Constructions et réparations.

38 Communications.

39 Transport et entreposage.

40 Traitement de matériaux.

41 Éducation et divertissement.

42 Hôtels, campings, restaurants, bars, salons de beauté et de coiffure.

(821) IT, 07.11.1988, 42 071 C/88

(822) IT, 17.01.1989, 503 096

(300) IT, 07.11.1988, 42 071 C/88

(831) AT, BG, BX, CH, DE, DZ, EG, ES, FR, HU, KP, LI, MA, MC, MN, PT, RO, RU, SD, VN, YU



(151) 10.04.2000 **733195**

(180) 10.04.2010

(171) 10

(732) GUCCIO GUCCI S.P.A.

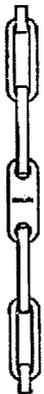
*Via Tornabuoni, 73/R
I-50123 FIRENZE (IT)*

(812) IT

(740) JACOBACCI & PARTNERS SpA

*Corso Regio Parco, 27
I-10152 TORINO (IT)*

(540)



(531) 14.01

(571) La marque consiste dans la représentation d'une chaîne, disposée en sens vertical, formée par des anneaux allongés, avec au centre une plaque à fond vide, contenant la dénomination GUCCI, qui fait partie de la dénomination sociale de la déposante, en caractères d'imprimerie majuscules originaux en fin trait entier; le tout en fin trait entier de contour et fond vide.

(511) 18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.

25 Vêtements, chaussures, chapellerie.

(822) IT, 10.04.2000, 809121

(300) IT, 30.11.1999, TO 99 C 003730

(831) AL, AM, AT, AZ, BA, BG, BX, BY, CH, CN, CU, CZ, DE, DZ, EG, ES, FR, HR, HU, KE, KG, KP, KZ, LI, LR, LS, LV, MA, MC, MD, MK, MN, MZ, PL, PT, RO, RU, SD, SI, SK, SL, SZ, TJ, UA, UZ, VN, YU



(151) 30.01.2002

776194

(180) 30.01.2012

(171) 10

(732) GUCCIO GUCCI S.P.A.

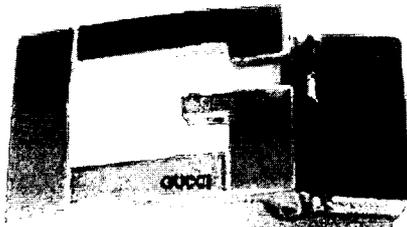
Via Tornabuoni, 73/R
I-50123 FIRENZE (IT)

(812) IT

(740) Jacobacci & Partners S.p.A.

Corso Regio Parco, 27
I-10152 Torino (IT)

(540)



(531) 09.03; 27.05

(571) La marque consiste dans la représentation d'une grande lettre G majuscule représentant une boucle, en trait épais en demi teinte avec dans la partie inférieure le mot GUCCI faisant partie de la dénomination sociale de la requérante en caractères d'imprimerie majuscules originaux en fin trait entier avec son ombre en dessous; le tout sur fond vide.

The mark consists in a representation of large upper-case letter G forming a buckle, in thick lines in half-tone with in the lower part the word GUCCI, part of the corporate name of the applicant in original upper-case type in thin full lines with their shadow below them; all against an empty background.

(511) 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs; extincteurs; programmes d'ordinateurs enregistrés.

Scientific, nautical, surveying, electric, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, monitoring (supervision), emergency (life-saving) and teaching apparatus and instruments; apparatus for recording, transmitting and reproducing sound or images; magnetic recording media, sound recording disks; automatic vending machines and mechanisms for coin-operated apparatus; cash registers, calculating machines, data processing equipment and computers; fire extinguishers; recorded computer programs.

18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.

Leather and imitation leather, goods made thereof not included in other

classes; animal skins, hides; trunks and suitcases; umbrellas, parasols and walking sticks; whips and saddlery.

25 Vêtements, chaussures, chapellerie.

Clothing, footwear, headwear.

(822) IT, 30.01.2002, 858327

(300) IT, 13.12.2001, TO 2001 C 003946

(831) AL, AM, AT, AZ, BA, BG, BT, BX, BY, CH, CN, CU, CZ, DE, DZ, EG, ES, FR, HR, HU, KE, KG, KP, KZ, LI, LR, LS, LV, MA, MC, MD, MK, MN, MZ, PL, PT, RO, RU, SD, SI, SK, SL, SM, SZ, TJ, UA, UZ, VN, YU

(832) AG, AU, DK, EE, FI, GB, GE, GR, IE, IS, JP, LT, NO, SE, SG, TM, TR, ZM



(151) 30.01.2002

776296

(180) 30.01.2012

(171) 10

(732) GUCCIO GUCCI S.P.A.

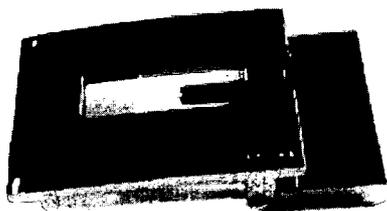
Via Tornabuoni, 73/R
I-50123 FIRENZE (IT)

(812) IT

(740) JACOBACCI & PARTNERS S.P.A.

Corso Regio Parco, 27
I-10152 TORINO (IT)

(540)



(531) 09.03; 27.05

(571) La marque consiste dans la représentation d'une grande lettre G majuscule représentant une boucle, en trait épais en demi teinte avec dans la partie inférieure le mot GUCCI faisant partie de la dénomination sociale de la requérante en caractères d'imprimerie majuscules originaux en fin trait vide avec son ombre en dessous; le tout sur fond vide.

The mark consists in a representation of large upper-case letter G forming a buckle, in thick lines in half-tone with in the lower part the word GUCCI, part of the corporate name of the applicant in original upper-case type in thin full lines with their shadow below them; all against an empty background.

(511) 09 Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs; extincteurs; programmes d'ordinateurs enregistrés.

Scientific, nautical, surveying, electric, photographic, cinematographic, optical, weighing, measuring, signaling, monitoring (supervision), emergency (life-saving) and teaching apparatus and instruments; apparatus for recording, transmitting and reproducing sound or images; magnetic recording media, sound recording disks; automatic vending machines and mechanisms for coin-operated apparatus; cash registers, calculating machines, data processing equipment and computers; fire extinguishers; recorded computer programs.

18 Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.

Leather and imitation leather, goods made thereof not included in other classes; animal skins, hides; trunks and suitcases; umbrellas, parasols and

walking sticks; whips and saddlery.

25 Vêtements, chaussures, chapellerie.

Clothing, footwear, headwear.

(822) IT, 30.01.2002, 858328

(300) IT, 13.12.2001, TO 2001C 003947

(831) AL, AM, AT, AZ, BA, BG, BT, BX, BY, CH, CN, CU, CZ, DE, DZ, EG, ES, FR, HR, HU, KE, KG, KP, KZ, LI, LR, LS, LV, MA, MC, MD, MK, MN, MZ, PL, PT, RO, RU, SD, SI, SK, SL, SM, SZ, TJ, UA, UZ, VN, YU

(832) AG, AU, DK, EE, FI, GB, GE, GR, IE, IS, JP, LT, NO, SE, SG, TM, TR, ZM



(190)

RU

(111)

167458

РОССИЙСКОЕ АГЕНТСТВО
ПО ПАТЕНТАМ И ТОВАРНЫМ ЗНАКАМ

Товарные знаки, знаки обслуживания и наименования мест происхождения товаров

Товарные знаки, знаки обслуживания

(111) Номер регистрации: **167458**

(220) Дата подачи заявки: **25.03.1997**

(210) Номер заявки: **97704129**

(151) Дата регистрации: **28.08.1998**

(181) Дата истечения срока действия регистрации: **25.03.2007**

(450) Дата публикации: **12.03.1999**

(540)

GUK

(732) Имя правообладателя:

Тандо Инвестментс, С.А., Сан Франциско, Панама Сити (РА)

(511) Классы МКТУ и перечень товаров и услуг:

25 - одежда, обувь, головные уборы.